

Réunion Vélo / 6 septembre 2012 – Ville de Laxou

L'association EDEN a fait parvenir un ordre du jour avec différents points qu'elle souhaiterait voir abordés. La priorité pour EDEN est de créer et conforter des axes structurants, continus et sécurisés pour les cyclistes en ville. L'ensemble des associations présentes participent activement à l'échange.

Les points détaillés suivants sont abordés.

- L'étude pour l'aménagement de l'avenue Paul Déroulède en continuité de l'avenue Anatole France où il serait nécessaire de sacrifier une voie de circulation jusqu'au carrefour Zola/Déroulède.

La Ville de Laxou est favorable à cette étude, la circulation ne semblant pas saturée sur cet axe, y compris aux heures de pointe et le passage à une seule voie semble être réaliste pour la création d'une voie cyclable. Il conviendra par ailleurs d'étudier le retour des cyclistes sur la voie de circulation normale au-delà du carrefour Zola vers la rue de Maréville.

- L'axe Aristide Briand vers Nancy : EDEN pose le problème des difficultés de cohabitation des cyclistes et des voitures sur l'îlot Sainte-Anne et évoque la suppression d'une ligne de stationnement.

C'est un axe difficile, très fréquenté et avec de nombreux commerces de proximité (2 boulangeries, un tabac-presse, plusieurs agences bancaires...). La Ville de Laxou n'envisage pas la suppression d'une ligne de stationnement qui ne tranquilliserait pas un îlot supportant déjà de nombreux échanges : arrêts/départs/traversées. L'étude pour la mise en place d'une zone 30 semble beaucoup plus adaptée. EDEN insiste sur l'importance de la matérialisation claire et répétée au sol la zone 30 le cas échéant.

- Boulevard Emile Zola : EDEN souhaiterait étudier la faisabilité d'une bande cyclable sens montant depuis Déroulède jusqu'à Baudricourt où existe une voie cyclable. La ville de Laxou est favorable à cette étude. Dans le cas de la mise en place d'une voie cyclable, il serait envisageable de supprimer la double voie au croisement Zola/Déroulède (voie réservée pour tourner à droite aux feux tricolores Boulevard Emile Zola).

- Boulevard Foch : EDEN souhaite étudier la faisabilité d'une voie cyclable en lien avec la ville de Villers-Lès-Nancy (Boulevard Cattenoz). La Ville de Laxou attire l'attention de la difficulté d'aménagement de cet axe qui comporte de nombreux logements collectifs avec un stationnement perpendiculaire à la voirie. La Ville de Laxou est toutefois intéressée par une étude sur cet axe, d'autant que l'aménagement ferait le lien avec la voie cyclable existante sur l'axe du boulevard de l'Europe vers Poincaré.

- les aménagements énumérés dans le courrier d'EDEN sont repris point par point (Champ-le-Bœuf/Village/Provinces).

Concernant la **pose d'arceaux complémentaires**, la Ville de Laxou propose de répondre favorablement au cas par cas, selon les aménagements de proximité existants et en concertation avec les habitants, via par exemple les conseils de proximité, structures participatives.

Concernant l'**aménagement des tourne à droite aux feux**, la liste présentée par EDEN est en effet pertinente et la ville de Laxou est favorable à la mise en place de panneaux de ce type, à la condition qu'ils soient réalisés tous en même temps et en masse (conformément à la proposition d'EDEN), idéalement sur un territoire plus large que celui de Laxou. La question du financement de ces aménagements devra donc être abordée avec les services de la communauté urbaine.

Concernant le **double sens cyclable allée de la Haye et partie haute de la rue de l'observatoire**, la mise en zone 30 est évoquée. Elle fera l'objet d'une concertation avec les habitants du lotissement de l'Observatoire via le conseil de proximité Village.

Concernant le **double sens cyclable de la rue de la République**, EDEN signale la dangerosité du croisement avec la rue des Clos et souhaiterait l'ajout au stop d'un panneau de signalisation de danger mentionnant l'arrivée par la gauche de cycliste à contre-sens.

La Ville de Laxou souhaite l'étude de l'aménagement de l'emprise réservée le long de l'avenue des 4 vents puis de l'avenue du Bois Grosnée pour un accès vers La Sapinière. Cet axe permettrait à la fois le désenclavement du Champ-le-Bœuf par un axe Nord-Sud impraticable en cycle aujourd'hui et par ailleurs un lien direct vers le bois des Fourasses et le massif de la forêt de Haye. L'aménagement du sentier forestier dit de "l'interminable", qui rejoint sans dénivelée importante le plateau de Villers-Lès-Nancy, ouvre un accès direct vers le plateau de Brabois et a été retenu comme un aménagement souhaitable par les services de l'ONF lors de réunions de travail pour le classement du massif de Haye en forêt de protection. Le statut de forêt de protection n'empêcherait pas cet aménagement.

En accord avec EDEN, il a été convenu que la Ville de Laxou communiquerait ce compte-rendu aux services compétents du Grand Nancy afin qu'il puisse alimenter la future rencontre de l'association et du Grand Nancy. En retour et suite à cette réunion, EDEN reviendra vers la ville de Laxou pour poursuivre le travail engagé.

Etaient présents :

Martin GRIVEL
Association Jeunes et Cité Champ-le-Bœuf
grivel.jeunesetcite@orange.fr

Alexandre JEREMUS
Association Jeunes et Cité Provinces
alexshow154@gmail.com

Madeleine GASPARETTI
VTT Fun Club
vtffunclub@wanadoo.fr

Patrick SEYWERT
Laxou Ça Roule
pseywert@numericable.fr
laxoucaroule@wanadoo.fr

Catherine MOREL

Association Jardins Voirins et EDEN
coflymm@numericable.fr

Olivier MOREL
Association Jardins Voirins et EDEN
coflymm@numericable.fr

Fabienne HIGELE
EDEN
fabienne.higele@orange.fr

Pierre HIGELE
EDEN
pierre.higele@orange.fr

Catherine COULIN
EDEN
catherine.coulin@laposte.net

Jean-Claude PERRIN
EDEN
jean-claude.perrin@wanadoo.fr
contact@as-eden.org

Laurent GARCIA
Maire de Laxou
laurent.garcia@laxou.fr

Laurence WIESER
Adjointe au Maire déléguée à l'environnement
laurence.wieser@laxou.fr

Était absent et excusé :
Raynald RIGOLOT
FLORE54
rrflore54@wanadoo.fr